

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Presentation-de-la-Specialite-Sciences-de-la-Vie-et-de-la-Terre-SVT>



Lycée Georges Dumézil
Route d'Ivry BP 909 - 27207 VERNON - 02 32 71 23 00

Présentation de la Spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

- Lycée Général et Technologique - Voie Générale - Spécialité Sciences de la vie et de la Terre (SVT) -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2026

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

Présentation de la Spécialité du bac général Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Sommaire

- [Le programme](#)
- [Quelles poursuites d'études ?](#)
- [L'épreuve de spécialité au \(...\)](#)

L'enseignement de spécialité « Sciences de la vie et de la Terre » (SVT), permet d'acquérir une **culture scientifique à partir des concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie**.

Les élèves approfondissent des connaissances scientifiques et des savoir-faire les conduisant à **être responsables dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité**.

Le programme

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Dans le prolongement du collège, il poursuit la formation civique des élèves. À partir de bases générales établies en seconde, les enseignements de spécialités de première et de terminale conduisent à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis. Discipline en prise avec l'évolution rapide des connaissances et des technologies, les SVT permettent à la fois la compréhension d'objets et de méthodes scientifiques et l'éducation en matière d'environnement, de santé, de sécurité, contribuant ainsi à la formation des futurs citoyens.

Dans ses programmes, la discipline porte trois objectifs majeurs :

- renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;
- participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;
- préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.

Les programmes de SVT du cycle terminal sont organisés en trois grandes thématiques (chacune déclinée en plusieurs thèmes) :

- **La Terre, la vie et l'évolution du vivant**
La science construit, à partir de méthodes de recherche et d'analyse rigoureuses fondées sur l'observation de la Terre et du monde vivant, une explication cohérente de leur état, de leur fonctionnement et de leur histoire.

- **Enjeux contemporains de la planète**

Les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques, etc. Pour cela, ils s'appuient sur les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences.

- **Le corps humain et la santé**

Les thèmes retenus permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement de leur organisme et de saisir comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique.

Dans ces trois thématiques, l'exercice de l'esprit critique est particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences.

Ces trois thématiques permettent également aux élèves de découvrir les métiers liés aux sciences fondamentales (recherche, enseignement), les métiers actuels ou émergents dans les sciences de l'environnement et du développement durable, en géosciences, en gestion des ressources et des risques, ainsi que les métiers liés aux domaines de la santé et du sport.

Comme tous les enseignements, cet enseignement de spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.

Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

Quelles poursuites d'études ?

- Licences universitaires : sciences de la vie et de la Terre, sciences et technologies, sciences pour la santé, STAPS, génie civil,...
- Classes préparatoires : prépa scientifique, prépa ingénieur, prépa BCPST...
- Ecoles spécialisées : écoles vétérinaires, écoles de santé, médecine,...
- BUT et BTS : BTS Diététique, Biotechnologies, OL (Opticien-Lunetier), Bioanalyses et contrôles, ABM (Analyses de biologie médicale), MSE (Métiers des services à l'environnement), Bioqualité,... BUT Génie biologique, BUT HSE (Hygiène sécurité environnement),...

L'épreuve de spécialité au baccalauréat

Epreuve écrite de 3 heures 30 :

L'épreuve est constituée de deux exercices.

- Exercice 1 :
Dans cette première partie de l'épreuve écrite, le candidat rédige un texte argumenté répondant à la question scientifique posée. Le questionnement peut être accompagné d'un ou plusieurs documents.
- Exercice 2 :
Dans cette seconde partie de l'épreuve écrite, le candidat développe un raisonnement scientifique pour

résoudre le problème posé.

Epreuve pratique de 1h :

L'évaluation des compétences expérimentales se déroule au cours du second trimestre pendant la période de l'épreuve écrite de spécialité.

Les situations d'évaluation seront ensuite choisies par l'établissement parmi les vingt-cinq retenues pour la session, en fonction des équipements disponibles dans les lycées et des apprentissages effectués par les élèves et en balayant les trois thématiques des programmes, ménageant un équilibre 2/3-1/3 entre sciences de la vie et sciences de la Terre et une diversité représentative des types de supports (supports numériques ; supports d'observation et d'expérimentation). Le candidat tire son sujet au sort parmi les situations retenues par l'établissement.

Deux professeurs examinateurs sont présents dans la salle où a lieu l'évaluation.

Epreuve orale de 20 minutes (20 minutes de préparation) :

Le candidat tire au sort un sujet comportant deux questions, portant sur deux thématiques différentes de l'ensemble du programme de spécialité du cycle terminal, et doit traiter les deux questions.

Dans l'esprit défini pour les épreuves écrites et conformément au programme officiel, les sujets proposés doivent permettre d'évaluer les compétences, connaissances, capacités et attitudes acquises dans le cadre du programme du cycle terminal. L'un des deux exercices, au moins, comporte des documents choisis parmi ceux que les professeurs utilisent habituellement dans les situations d'apprentissage.